



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-6160>

Département(s) de publication : **75, 78**

Annonce n° **24-6160**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SIAAP

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mise en oeuvre d'une supervision dédiée incendie pour le site Seine aval

Description : Mise en oeuvre d'une supervision dédiée incendie pour le site Seine aval. Mise en oeuvre d'une supervision dédiée incendie afin de rapatrier et de hiérarchiser les remontées d'alarmes des systèmes de sécurité incendie présents sur l'UPEI et l'UPBD de Seine aval. Cette opération s'inscrit dans la volonté de Seine aval d'améliorer et de fiabiliser le transfert des alarmes incendie et de diminuer la chaîne de gestion des données afin d'accroître la réactivité du service d'intervention (Pompiers). L'opération résulte dans la création d'un réseau sécurisé dédié spécifique pour la sécurité incendie de l'ensemble du site Seine aval (Travaux sur réseaux filaires cuivre et fibre permettant le rapatriement des informations provenant des SSI). Cette prestation intègre les interfaces de gestion spécifiques aux différentes marques présentes sur site ainsi que le rapatriement et la hiérarchisation des données issues des Systèmes de Sécurité Incendie (Travaux d'alimentations électriques et de supports filaires permettant la circulation des données pour le fonctionnement des matériels électroniques et informatiques). Le projet comprend la création des interfaces Homme/Machine pour faciliter l'exploitation avec une mise en oeuvre de vues graphiques, de l'impression et de l'archivage des événements avec l'horodatage et de créer les consignes d'exploitation pour améliorer la réactivité des interventions des pompiers. Le système sera dit " en protocole ouvert " et communiquera avec l'ensemble des SSI adressable de Seine aval. Les prestations font l'objet de 2 lots : Lot n° 1 : Système de supervision incendie Lot n° 2 : Câblage d'infrastructure permettant l'interconnexion au réseau IP de la DSI du site et passage des câbles d'infrastructure permettant le report d'alarme manquant vers les automates FOXBORO pour certains ECS de marque DEF

Identifiant de la procédure : 669b2bf7-3534-44fd-b116-e920c8a84db6

Identifiant interne : 22S0333

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45343000 Travaux d'installation de dispositifs de prévention contre les incendies

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer au dossier d'appel d'offres

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Système de supervision incendie

Description : Mise en oeuvre d'une supervision dédiée incendie pour le site Seine aval. Système de supervision incendie

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45343000 Travaux d'installation de dispositifs de prévention contre les incendies

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45312100 Travaux d'installation de systèmes avertisseurs d'incendie

Options :

Description des options : La durée du marché est comprise entre la date de notification du contrat et l'expiration du délai de garantie fixé à l'article 44.1 du CCAG-Travaux. Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : NON

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Informations complémentaires : Lieu principal d'exécution : SIAAP - site Seine aval

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 31/05/2024

Durée : 30 MONTH

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : L'attributaire pourra être une entreprise unique ou un groupement d'entreprises. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Les groupements conjoints ou solidaires sont donc autorisés. En cas d'attribution de l'accord-cadre à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution de l'accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique. Les prestations du lot 1 font l'objet de 5 tranches définies comme suit : Tranche ferme - Installation du Système de supervision incendie et gestion des ECS existantes Tranche optionnelle 1 - Gestion des ECS de la partie Clarifloculation Tranche optionnelle 2 - Test de 100% des points en collaboration avec le mainteneur Tranche optionnelle 3 - Redondance des passerelles de communication avec les ECS de marque ESSER Tranche optionnelle 4 - Redondance des passerelles de communication avec les ECS de marque SIEMENS

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Liste et description succincte des conditions : - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Liste et description succincte des critères de sélection : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles; - La preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du contrat ; - Une présentation d'une liste des travaux de même nature exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ; - Les certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate); le titulaire devra être qualifiée I7/F7 en son nom propre ou par l'intermédiaire de son sous-traitant ; - L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité de l'offre

Description : Qualité de l'offre

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 50

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Environnement, Hygiène et sécurité

Description : Environnement, Hygiène et sécurité

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 5

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai d'exécution

Description : Délai d'exécution

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.siaap.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/03/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 5 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 07/03/2024 à 10:00

Informations complémentaires : Le présent contrat est un marché de travaux conclu suivant une procédure adaptée, en application de l'article R2123-1 1° du code de la commande publique et est traité à prix global et forfaitaire. La durée est comprise entre la date de notification du contrat et l'expiration du délai de garantie fixé à l'article 44.1 du CCAG-Travaux. Ce dernier n'est pas reconductible. L'attention des candidats est attirée sur la mise en oeuvre d'éléments à caractère environnemental dans les conditions d'exécution de l'accord-cadre, en application de l'article R2111-10 du Code de la commande publique et de l'article 7 du CCAG et définis à l'article 3.3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières. Avance prévue : taux à 5% Si le titulaire du marché est une entreprise référencée comme étant une petite ou moyenne entreprise (PME), et que l'avance est acceptée, le montant de celle-ci s'élèvera alors à 30 %. L'avance ne pourra être versée qu'après constitution de la garantie à première demande conformément à l'article R2191-7 du Code de la commande publique. Cette garantie portera sur la totalité du montant de l'avance. Elle pourra être remplacée par une caution personnelle et solidaire. Chaque paiement fera l'objet d'une retenue de garantie au taux de 5% La retenue de garantie peut être remplacée, au gré du titulaire, par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire, dans les conditions prévues aux articles R2191-36 à R2191-42 du Code de la commande publique. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement du budget du syndicat, sur fonds propres. Visite du lieu d'exécution de l'accord-cadre obligatoire conformément à l'article 4-4 du règlement de la consultation. L'attributaire pourra être une entreprise unique ou un groupement d'entreprises. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Les groupements conjoints ou solidaires sont donc autorisés. Conformément à l'article R2142-24, en cas de groupement conjoint, le mandataire doit être solidaire. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à

l'article 6 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique avec authentification de la signature du candidat et indication d'une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Conformément à l'article R2123-5 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur a prévu la possibilité d'une négociation. Les modalités de cette négociation sont indiquées dans le Règlement de la Consultation. Le fuseau horaire de référence (UTC/GMT+02:00) est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requisite

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Câblage d'infrastructure permettant l'interconnexion au réseau IP de la DSI du site et passage des câbles d'infrastructure permettant le report d'alarme manquant vers les automates FOXBORO pour certains ECS de marque DEF

Description : Mise en oeuvre d'une supervision dédiée incendie pour le site Seine aval Lot n° 2 : Câblage d'infrastructure permettant l'interconnexion au réseau IP de la DSI du site et passage des câbles d'infrastructure permettant le report d'alarme manquant vers les automates FOXBORO pour certains ECS de marque DEF

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45312100 Travaux d'installation de systèmes avertisseurs d'incendie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45343000 Travaux d'installation de dispositifs de prévention contre les incendies

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45314300 Installation d'infrastructures de câblage

Options :

Description des options : La durée du marché est comprise entre la date de notification du contrat et l'expiration du délai de garantie fixé à l'article 44.1 du CCAG-Travaux. Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : NON

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Informations complémentaires : Lieu principal d'exécution : SIAAP - site Seine aval

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 31/05/2024

Durée : 12 MONTH

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : L'attributaire pourra être une entreprise unique ou un groupement d'entreprises. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Les groupements conjoints ou solidaires sont donc autorisés. En cas d'attribution de l'accord-cadre à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution de l'accord-cadre, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Liste et description succincte des conditions : - Soit le formulaire DC1- dernière version à jour - " Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dûment complété et signé, ou un document

équivalent, et le formulaire DC2- dernière version à jour - " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement ", dûment complété, ou un document équivalent - Soit, conformément aux articles R2143-4 et R2143-16 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un DUME en lieu et place des documents mentionnés à l'article 5.1.1.1 du règlement de la consultation. Conformément aux articles R2143-5 à R2143-16 du code de la commande publique, le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire de l'accord-cadre qu'à la condition de prouver qu'il ne se trouve dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5, L2141-7 à L2141-11, L2341-1 et L2341-5 du code de la commande publique.

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Liste et description succincte des critères de sélection : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles; - La preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du contrat ; - Une présentation d'une liste des travaux de même nature exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ; - Les certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate); le titulaire devra être qualifiée I7/F7 en son nom propre ou par l'intermédiaire de son sous-traitant ; - L'indication des titres d'études et/ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables et des exécutants de la prestation de service envisagée ; - Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir les éléments équivalents susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (financiers, humains et matériels), ainsi que le cas échéant la liste des éventuelles prestations en cours en précisant pour chacune d'elles le montant et la nature des prestations exécutées.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix des prestations

Description : Prix des prestations

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Qualité de l'offre

Description : Qualité de l'offre

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 30

Critère :

Type : Qualité

Nom : Environnement, Hygiène et sécurité

Description : Environnement, Hygiène et sécurité

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 5

Critère :

Type : Qualité

Nom : Délai d'exécution

Description : Délai d'exécution

Pondération (pourcentage, milieu d'une fourchette) : 5

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.siaap.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/03/2024 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 5 MONTH

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 07/03/2024 à 10:00

Informations complémentaires : Le présent contrat est un marché de travaux conclu suivant une procédure adaptée, en application de l'article R2123-1 1° du code de la commande publique et est traité à prix global et forfaitaire. La durée

est comprise entre la date de notification du contrat et l'expiration du délai de garantie fixé à l'article 44.1 du CCAG-Travaux. Ce dernier n'est pas reconductible. L'attention des candidats est attirée sur la mise en oeuvre d'éléments à caractère environnemental dans les conditions d'exécution de l'accord-cadre, en application de l'article R2111-10 du Code de la commande publique et de l'article 7 du CCAG et définis à l'article 3.3 du Cahier des Clauses Administratives Particulières. Avance prévue : taux à 5% Si le titulaire du marché est une entreprise référencée comme étant une petite ou moyenne entreprise (PME), et que l'avance est acceptée, le montant de celle-ci s'élèvera alors à 30 %. L'avance ne pourra être versée qu'après constitution de la garantie à première demande conformément à l'article R2191-7 du Code de la commande publique. Cette garantie portera sur la totalité du montant de l'avance. Elle pourra être remplacée par une caution personnelle et solidaire. Chaque paiement fera l'objet d'une retenue de garantie au taux de 5% La retenue de garantie peut être remplacée, au gré du titulaire, par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire, dans les conditions prévues aux articles R2191-36 à R2191-42 du Code de la commande publique. Modalités de financement des prestations : Les dépenses seront imputées sur la section d'investissement du budget du syndicat, sur fonds propres. Visite du lieu d'exécution de l'accord-cadre obligatoire conformément à l'article 4-4 du règlement de la consultation. L'attributaire pourra être une entreprise unique ou un groupement d'entreprises. Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur. Les groupements conjoints ou solidaires sont donc autorisés. Conformément à l'article R2142-24, en cas de groupement conjoint, le mandataire doit être solidaire. Les critères de jugement des candidatures et des offres sont détaillés à l'article 6 du règlement de la consultation. Le dossier de consultation aux entreprises peut être téléchargé par voie électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr>. Les offres devront être remises obligatoirement par voie électronique avec authentification de la signature du candidat et indication d'une date certaine de réception avec accusé de réception électronique à l'adresse suivante : <https://marchespublics.siaap.fr> Conformément à l'article R2123-5 du Code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur a prévu la possibilité d'une négociation. Les modalités de cette négociation sont indiquées dans le Règlement de la Consultation. Le fuseau horaire de référence (UTC/GMT+02:00) est celui de Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'adresse de messagerie qui aura servi au dépôt de l'offre électronique par le candidat servira d'adresse de référence pour le SIAAP, quelles que soient les éventuelles mentions contraires au sein de l'offre. Dès lors, cette adresse de messagerie sera utilisée par le SIAAP pour tous les échanges tels que demandes de complément de candidature, demande de précision sur l'offre, courrier aux candidats non retenus. Il est important que cette adresse de messagerie soit valide et joignable à tout moment au cours de la consultation par une personne compétente du candidat. Une copie de sauvegarde des plis remis par voie électronique peut être effectuée par les entreprises dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du code de la commande publique.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requête

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SIAAP

Numéro d'enregistrement : 25755000400077

Adresse postale : 2 rue Jules César

Ville : Paris

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : <https://marchespublics.siaap.fr>

Adresse électronique : marchesiaap@siaap.fr

Téléphone : +33 144754426

Adresse internet : <http://www.siaap.fr>

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.siaap.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 1

Adresse postale : 7 Rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33144594400

Adresse internet : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 2

Adresse postale : 7 Rue de Jouy

Ville : PARIS

Code postal : 75004

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33144594400

Adresse internet : <http://conseil-etat.fr/ta/paris/index.shtml>

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1b9a8f6c-4a90-45b7-83d7-b40eb63557fa - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/01/2024 à 00:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/01/2024